



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MAI 2016**

Mairie de RIVOLET

69640

Présents: Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Gilles AUTHIER, Christian BENOIT, Annick THOMASSET, Stéphanie DUBOST-SANDRIN, Corinne AUCAGNE, Sylviane AULAS, Baptiste CHASSET, Michel MARGAND, Raymonde MUTABAZI, Charles-Alexandre ORTONNE, Nadine BIARD, Laure d'HARCOURT
Céline THOMAS

Excusé: Emmanuel FELLOTT (a donné pouvoir à Gilles AUTHIER)

Secrétaire de séance: Béatrice BOUGAIN

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 17 mars 2016 n'apportant pas de remarque particulière est approuvé à l'unanimité des présents.

1. DECISION MODIFICATIVE N°01 – INSUFFISANCE DE CREDITS EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT NON AFFECTE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'absence de crédits au compte 21311 pour le paiement de la facture de Memoric Présence pour la pose de la main courante au niveau de l'escalier de la mairie. Il propose de prélever 718 € du compte 2152, opération 40 « Signalétique du village » et de les transférer sur le compte 21311.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.

2. DELIBERATION – DEMANDE DE DOTATION 2016 RELATIVE AUX AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que la dotation des amendes de police est une subvention du Département du Rhône issue des amendes de police perçues qui sert à des projets d'amélioration de la sécurité.

Monsieur le Maire propose de faire un nouveau dossier pour l'année 2016 pour un passage surélevé dans le haut du bourg pour permettre d'accéder aux escaliers menant à la salle des fêtes. Il est prévu de s'équiper de barrières pour canaliser les enfants lorsqu'ils se rendront au restaurant scolaire.

Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la demande de dotation 2016.

3. DELIBERATION – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – SOCIETE DE CHASSE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande de la Société de Chasse de Rivolet de la prise en charge par la commune des frais de location de la salle des fêtes de Cogny pour le banquet de la chasse du 9 avril 2016.

Ces frais d'un montant de 210 € sont liés à l'indisponibilité de la salle des fêtes de Rivolet en raison des travaux de réhabilitation.

Après délibération, le Conseil municipal décide, avec 1 abstention et 14 voix pour, d'attribuer une subvention communale de 210 € à la Société de Chasse de Rivolet.

4. RAPPORTS SUR LA QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE – C.A.V.B.S. ET S.M.I.E. CENTRE BEAUJOLAIS - ANNEE 2015

Sont présentés les rapports 2015 de la C.A.V.B.S. et du S.M.I.E. Centre Beaujolais sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Ces rapports sont disponibles en mairie et consultables sur le site internet de Rivolet.

5. INFORMATIONS DIVERSES

5.1 – C.A.V.B.S.

Monsieur le Maire donne des informations sur la C.L.E.C.T., les attributions de compensation et le S.D.I.S.

5.2 – Bibliothèque de Rivolet

Elle sera exceptionnellement fermée le 21 mai 2016.

5.3 – Ancienne cantine

Le Conseil municipal et l'équipe enseignante étudie l'utilisation future de l'ancienne cantine. La question de la réorganisation des heures de ménage est à l'étude concernant le nouveau restaurant scolaire.

5.4 – Ecole

Certains agents du personnel communal étant en arrêt maladie, des remplacements ont dû être assurés.

5.5 – Salle des fêtes

Les travaux de réhabilitation sont terminés, avec quelques réserves non bloquantes pour l'ouverture du bâtiment (fuite au plafond...).

La commission de sécurité a donné un avis favorable pour l'ouverture.

A noter un dépassement de 8 300 € par rapport au budget prévisionnel initial.

6. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question particulière

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.